



## Je cherche une alternative

-----  
Par Jobbyjobba

Salut tout le monde ,

Voici mon problème je déménage bientôt , il était convenu avec mon responsable que je devais l'avertir afin qu'il puisse me trouver des heures dans la ville ou je déménage hors il me dit qu'il en a pas pour le moment ou qu'il sont tous pris par les autres employé , il faut aussi savoir que mon travail actuel m'a déclenché un soucis de santé .

Donc j'ai émis l'hypothèse d'une rupture conventionnelle de la il me répond qu'elle me sera refusé mais que si je voulais il pouvait me proposer un abandon poste dit « accéléré » il me prévient que j'aurais juste une perte de 3 semaines sur mon salaire soit 3/4 de mon salaire .

Je suis entrain de monter un dossier de maladie professionnelle hors cela prend du temps je ne sais plus quoi faire ?

Soit j'accepte l'abandon poste (sachant que si il veulent il font durer la procédure me m'étant dans le caca financièrement) ou alors je contacte directement mon patron mais je ne suis pas en bon terme avec lui non plu donc je voudrais qu'on me dise qu'elle est la meilleure chose à faire pour que financièrement je ne soit pas dans le caca ?

sachant que j'ai 1 enfant en bas âge

Merci de vos réponse si il y en a

-----  
Par ESP

Bonjour

L'abandon de poste avec accord employeur n'existe pas !

Ce que vous propose l'employeur de cette manière est un licenciement pour faute grave.

Ceci sans doute car il n'aura pas à verser d'indemnité pour une rupture du contrat de travail qu'il "n'a pas souhaité"!!!

-----  
Par Jobbyjobba

Merci de votre réponse mais cela ne m'aide pas vraiment je me doute bien qu'il me propose sa car lui sa le sécurise , mais d'un autre sens c'est peut-être le seul moyen que j'ai pour les quitter

-----  
Par ESP

Tout à fait, l'autre solution étant la démission...

-----  
Par Jobbyjobba

Mais avec la démission j'ai pas le droit au indemnité chômage ?

-----  
Par Jobbyjobba

Mais avec la démission j'ai pas le droit au indemnité chômage ?